



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 4 mai 2023

Macron n'apaise rien : il annonce le passage en force contre le lycée pro !

L'heure n'est pas à "l'apaisement" pour Macron qui était à Saintes aujourd'hui pour annoncer le passage en force de sa réforme de l'enseignement professionnel.

Les organisations syndicales, unies, avaient bloqué à l'hiver 2022 la réforme de casse de l'enseignement professionnel voulue par Carole Grandjean et le gouvernement. Macron revient à la charge avec des annonces qui font fi de l'opposition des personnels qui travaillent dans les lycées professionnels.

Sous couvert de promouvoir "l'excellence", Macron procède à la mise à sac de l'enseignement professionnel. L'adaptation des filières aux réalités économiques locales scelle la soumission de l'enseignement professionnel aux besoins des entreprises et non aux besoins de notre société à travers la reconversion écologique de notre économie par exemple. Cette territorialisation de l'enseignement va contraindre les élèves à s'orienter vers une filière qu'elles et ils n'auront pas choisie mais qui leur sera imposée par l'offre de formation locale décidée par le patronat local.

Macron annonce également l'indemnisation des élèves en stage avec des fonds publics. Plutôt que de prendre de véritables mesures contre l'inflation, contre la pauvreté et pour l'autonomie de la jeunesse, il choisit de sous-payer les élèves en stage avec des indemnités allant de 1,4 € de l'heure pour les élèves de seconde professionnelle à 2,8 € de l'heure en terminale. De même, l'allongement des périodes de stage des élèves va engendrer la perte de centaines d'heures d'enseignement pour les élèves et des suppressions de postes sans précédent dans les lycées professionnels.

Enfin, le gouvernement persiste à vouloir imposer le "Pacte" aux enseignant-es contre l'avis des organisations syndicales. Macron a ainsi annoncé que les personnels des lycées professionnels pourront effectuer des missions supplémentaires pour augmenter leur

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



rémunération : accompagnement personnalisé, remplacements courts, d'accueil de collégien·nes sur les plateaux techniques des lycées pour l'orientation ou de missions de coordination. Ces annonces sont inacceptables : alors que la revalorisation prévue pour septembre 2023 ne couvrira pas les effets de l'inflation et la perte de pouvoir d'achat des personnels, Macron entend faire travailler les personnels encore davantage.

Ces annonces montrent à quel point la volonté d'augmenter le temps de travail des personnels va de pair avec celle de mettre l'école au service de l'entreprise en développant la découverte des métiers dès la classe de cinquième.

SUD éducation appelle les personnels à se réunir, à débattre des annonces et à se mobiliser fortement :

- contre la réforme de l'enseignement professionnel,
- contre le Pacte.

La prochaine journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 6 juin contre la réforme des retraites sera l'occasion d'exprimer ces revendications.